

RAPPORT FINANCIER OCCE 32 GERS

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le **31 août 2024**, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes annuels intègrent les modifications issues du nouveau plan comptable pour les associations (règlement ANC 2018-06), notamment l'obligation d'intégrer la valorisation du bénévolat dans le compte de résultat.

1. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation mentionnées dans l'annexe.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent et font apparaître des comptes annuels agrégeant les CRF reçus, après annulation des cotisations versées par les coopératives scolaires au siège.

Le bénévolat des mandataires s'élève à 2 051 heures
soit environ 1 personne(s) en équivalent temps plein.

Le Conseil d'administration est composé de 14 membres

Les administrateurs se sont réunis à 5 reprises au cours de l'exercice.

1.1 Siège de l'association

Les produits du Siège se sont élevés à 77 076,13 € pour l'exercice clos contre 84 312,87 € pour l'exercice précédent.

La cotisation des familles s'est élevée à 2,10 € par coopérateur (dont 1,22 € reversé à la Fédération) contre 2,05 € par coopérateur pour l'exercice précédent. Nous vous rappelons que la cotisation votée pour l'exercice à venir s'élève à 2,20 €.

Le résultat du Siège s'est élevé à -213,60 € Ce résultat s'analyse comme suit :

L'ouverture d'un Livret A permettant une nouvelle source de revenu ainsi que des dépenses maîtrisées ont permis un résultat quasiment à l'équilibre.

1.2 Coopératives scolaires et foyers coopératifs

186 coopératives et foyers sur les 186 affiliés ont envoyé leur CRF dans les délais statutaires et ont pu être agrégés dans les comptes annuels de l'association.

Les données caractéristiques des coopératives scolaires et foyers coopératifs agrégés sont les suivantes :

- Ressources des coopératives agrégées 1 545 466,55 €
dont subventions encaissées 294 467,98 € (266 758,71 € de subvention + 27 709,27 € de contribution participative)
- Trésorerie à la clôture 878 720,91 €

Compte tenu d'une sommation des CRF à 100,00%, le produit moyen par coopérateur est estimé à 119,42 € par coopérateur.

2. SITUATION ET ACTIVITE DU DERNIER EXERCICE CLOS

Le nombre de coopérateurs s'est élevé à 12 941 contre 13 321 pour l'exercice précédent.

Le nombre de coopératives s'est élevé à 186 contre 187 pour l'exercice précédent.

3. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE

Aucun évènement n'est intervenu après l'arrêté des comptes.

4. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le budget prévisionnel du siège départemental pour l'exercice à venir fait apparaître un total de charges de 61 710 € et un résultat équilibré.

5. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos comme suit :

- le résultat du siège départemental, soit -213,60 € au fonds associatif.
- le résultat des coopératives sommées, soit 44 247,62 € dans leur report à nouveau.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Pour le Conseil d'administration

Le(La) Président(e)



Le(La) Trésorier(ère)

